Données Essentielles

Caractéristiques des acheteurs :

Nom de l'acheteur ou du mandataire :
Commune de BOUSSAY
Numéro SIRET de l'acheteur ou du mandataire :
21440022800018

Caractéristiques du marché public :

Numéro d'identification unique de marché public :
21440022800018202412O7A154B00
Nature du marché :
Marché
Objet du marché :
Aménagement de la ZAC de L'ARDILLAIS - Secteur 2
Code CPV principal :
45111291-4
Procédure de passation :
Procédure adaptée
Technique d'achat :
Sans objet
Modalité d'execution du marché public :
Sans objet
Numéro unique d'accord-cadre auquel est rattaché le marché :
Lieu principal d'exécution :
Boussay
Identifiant du lieu principal d'exécution (code postal ou code INSEE) :
44190
Type de code du lieu d'exécution :
Code postal
Durée totale du marché :
22 mois
Considérations sociales :
Critère social
Considérations environnementales :
Critère environnemental
Marché comportant des travaux, services ou fournitures innovants :
Oui
Part des produits issus de l'Union européenne :
1.0
Part des produits fabriqués en France :
1.0
CCAG de référence :
Travaux
Date de notification :
09/04/2024
Date initiale de publication des données essentielles :
16/04/2024

Caractéristiques financières :

Nombre d'offres :

10

Montant forfaitaire ou estimé maximum HT :

1 198 340 euros

Forme du prix :

Unitaire

Type de prix :

Définitif actualisable

Attribution d'une avance :

Oui

Taux de l'avance attribuée :

0.05

Caractéristiques d'identification des opérateurs économiques :

Dénomination sociale	Identifiant (Siret, n° TVA intra, etc)	Type d'identifiant
EUROVIA ATLANTIQUE Secteur de Cholet	41239723400060	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
CISE TP	42856174000138	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		
ARBORA PAYSAGES	83527101600023	SIRET
Type de groupement d'opérateurs économiques : Pas de groupement		
Sous-traitance déclarée pendant la phase de passation : Non		